



Paris le 23 septembre 2014

Dérèglementation :

Le SNAO soutient l'action de l'UNAPL

Le Syndicat National Autonome des Orthoptistes, membre de l'UNAPL, appelle l'ensemble des orthoptistes à se joindre à « **La Journée sans professionnels libéraux** » du **30 septembre 2014**.

Le projet de dérèglementation des professions libérales rédigé par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique est porteur d'un réel danger à l'encontre de la sécurité sanitaire de la population par :

- L'entrée de capitaux financiers dans les cabinets libéraux en provenance de fonds privés et même des fonds de pension qui imposeraient leurs lois aux professionnels
- La permission accordée à des non professionnels de santé d'exercer certaines de nos compétences
- L'ébranlement du système conventionnel

Par ailleurs, les orthoptistes se voient directement menacés par le projet de loi « Croissance et Pouvoir d'Achat » qui prévoient de faire entrer légalement dans la filière visuelle des non professionnels de santé au prétexte qu'ils seraient à même de résoudre à eux seuls les problèmes d'accès à un rendez vous en ophtalmologie.

Le SNAO a rencontré le Cabinet de M. Macron.

Le SNAO a rappelé l'état actuel exact de la filière.

Le SNAO a démontré que les capacités de tous les orthoptistes pourraient enfin apporter leur pleine efficacité si les Pouvoirs Publics voulaient bien se donner la peine de mettre en conformité nos compétences, notre nomenclature et notre formation.

Notre message semble avoir été entendu mais la menace est toujours présente.

Nous profiterons donc de l'impact créé par la journée du 30 septembre pour convier aussi les orthoptistes salariés des structures et des établissements à se joindre à leurs collègues libéraux en exerçant leur droit de grève ainsi que nos collègues salariés des cabinets libéraux d'ophtalmologie en accord avec les positions du SNOF que le SNAO partage.

Si le projet de dérèglementation devait voir le jour, c'est la santé publique qui en subirait les conséquences. Si l'optométrie devait se voir légaliser, ce sont TOUS les orthoptistes qui en pâtiraient.

Contact : Laurent Milstayn

06 70 23 07 47

Syndicat National Autonome des Orthoptistes

22 rue Richer - 75009 - PARIS tel. : 01.40.22.03.04 fax : 01.40.22.03.12
snao@orthoptistes.fr www.orthoptistes.fr